

Voter pour les candidats CGT, c'est voter pour vous !!!

Clermont Ferrand, le 9 octobre 2018

Information sur le transfert à la Métropole

Dans le cadre du transfert de compétences du Conseil départemental du Puy-de-Dôme vers Clermont Auvergne Métropole, la CGT du Conseil départemental a toujours suivi le dossier et questionné l'administration sur le sujet depuis plus de 2 ans (CT, demande d'audience, etc...).

Suite à la bourse aux postes réclamée par la CGT du Conseil départemental, les 4 agents du Conseil départemental qui ne souhaitent pas intégrer la Métropole resteront dans notre collectivité. Pour les autres agents du Conseil départemental qui souhaitent rejoindre Clermont Auvergne Métropole, leurs vœux ont été exhaussés et seront donc transférés le 1^{er} avril 2019.

En audience avec le Président du Conseil départemental, la CGT du Conseil départemental avait dénoncé la suppression de 3 postes sur le district d'Orcines (1 agent de maîtrise et 2 agents d'exploitation), alors que le Président avait promis dans la presse des moyens supplémentaire sur le périmètre de l'UNESCO. La suppression de ces postes est abandonnée.

La CGT du Conseil départemental continue de suivre ce dossier ainsi que celui de la réorganisation qui va avoir lieu et qui serait effective en septembre 2019.

Pour la CGT du Conseil départemental
Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane COLIN', is written over a horizontal line.

Stéphane COLIN



Le 6 Décembre

Votez pour les candidats CGT